

CONCOURS SUR ÉPREUVES D'ADMISSION DANS LE CORPS DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

ouvert aux sous-officiers de carrière de gendarmerie titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur général ou technologique, d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II (ancienne nomenclature) et au moins de niveau 6 (nouvelle nomenclature) du décret du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles, d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent à ces derniers ou d'un titre professionnel dont la liste est établie par arrêté du ministre de l'intérieur

- OG SD -

SESSION 2022

ÉPREUVE DE CULTURE GÉNÉRALE

(Durée : 04 heures – Coefficient : 25 – Note éliminatoire < 5/20)

«Un État est une communauté humaine qui revendique le monopole de l'usage légitime de la force physique sur un territoire donné.»
Max Weber, *Le Savant et le Politique* – 1919

Selon vous, l'État détient-il toujours ce monopole ?